

# HISTOIRE LOCALE

NOUVELLE SERIE

« *Sainte-Geneviève : il y avait une fontaine du même nom, utile aux habitants* »

Ce livre, abondamment illustré, est publié dans la collection *Monographies des villes et villages de France*, dirigée par M.-G. Micberth, qui compte près de 2 400 titres à ce jour. « Sainte-Geneviève-des-Bois : c'était un manoir dépendant d'un organisme religieux, écrit l'auteur. Cette demeure, qui pouvait appartenir à un certain « Seguin », propriétaire au temps des rois de la seconde race, s'appelait « Sicnii » (Séquigny). C'était quelques maisons alignées le long d'une rue se cantonnant depuis la place Saint-Exupéry (face au donjon) à la place où se tiennent aujourd'hui les marchés. Il y avait une petite chapelle ; elle fut remplacée au XIII<sup>e</sup>

## À paraître Histoire de la commune de SAINTE-GENEVIÈVE- DES-BOIS *des origines à 1789*

(L'histoire par les documents)

### Claude AUDIGIÉ

À l'origine, un groupe de quelques huttes construites à la lisière de la forêt

Située au sud de Paris, dans le département de l'Essonne, la ville de Sainte-Geneviève-des-Bois (dite longtemps Sainte-Geneviève-du-Bois), « apparaît dans l'histoire » sous l'appellation de *Seguini villare*, ou *Sicnii villare* dans un diplôme de Robert le Pieux (997-999), à la fin du dénombrement des biens de l'abbaye Saint-Magloire. Il y est précisé que ce *Sicnii villare* est

« voisin d'un autre mesnil appelé *Murcinctus*, sur la rivière d'Orge ». *Sicnii*, qui, francisé, devient Séquigny, fut donc le premier nom de Sainte-Geneviève-des-Bois et c'est au XIII<sup>e</sup> siècle que ce village, érigé en paroisse, fut appelé Sainte-Geneviève ; les deux raisons évoquées pour expliquer cette nouvelle dénomination (transfert de reliques dans une petite chapelle ou jaillissement d'une source) appartiennent à la légende locale. Toutefois, l'origine du terroir est beaucoup plus ancienne : un rapport de fouilles effectuées dans la forêt de Sainte-Geneviève (1931) par Albert Chaudun indique la découverte de « quelques haches de l'époque néolithique » et des traces de fondations gallo-romaines. Autrefois, Sainte-Geneviève-des-Bois ne devait être qu'un groupe de quelques huttes construites à la lisière de la forêt.



siècle quand l'Église voulut édifier la localité en paroisse. On lui donna le nom de « Sainte-Geneviève ». Il y avait une fontaine du même nom, utile aux habitants ; on en fera, pour le plaisir du seigneur, une grotte. Quand le village et ses dépendances devinrent propriétés séculières, un modeste château s'édifia derrière le manoir et celui-ci devint les communs du château. Le village était adossé à l'immense forêt de Séquigny qui reçut le nom de ce village, à moins que celle-ci ne le lui donnât. C'était aussi Liers, une seigneurie d'importance ancienne (...) et c'était aussi une autre seigneurie. »

### Le château : stoppé net dans son essor extraordinaire par la Révolution

La monographie de Claude Audigé comprend sept parties. La première est une évocation, illustrations à l'appui, de la période des origines et de l'antiquité des lieux : les vestiges les plus nombreux étant ceux qui datent de l'ère gallo-romaine. La deuxième partie concerne l'époque au cours de laquelle Sainte-Geneviève-des-Bois était « dans la mouvance de l'Église » (XIII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle), c'est-à-dire dans la dépendance de l'hôtel-Dieu de Paris, jusqu'à l'avènement d'Henri IV. Dans la troisième partie, l'auteur recense tous les seigneurs de Sainte-Geneviève-des-Bois : de Jean de la Fosse (1596-1628) à Louis Jean Bénigne François Bertier (1775-1789), en passant par les Boyer (1628-1659), la maison de Noailles (1659-1734), les Amelot (1737-1743), Durey d'Harcourt (1743-1764) et Louis-Jean Bertier de Sauvigny (1767-1775) ; sans oublier l'histoire de la seigneurie du Perray. La quatrième partie est consacrée à la description de Sainte-Geneviève-des-Bois en 1766 : d'abord au village lui-même, qui « s'étendait depuis le donjon jusqu'à la place Saint-Exupéry », puis au village de Liers (illustrations), au hameau et à la seigneurie du Perray... La cinquième partie apparaît comme un panorama du site seigneurial de Sainte-Geneviève : le donjon pigeonnier et l'histoire du château, la basse-cour et le site dans son ensemble, le domaine ayant été « stoppé net dans son essor extraordinaire par la Révolution ». Sixième partie : la caserne de la maréchaussée, la paroisse et le parc Pierre, avant que Claude Audigé n'évoque, pour finir, « la vie villageoise » (septième partie).

UNE COLLECTION  
UNIQUE EN FRANCE  
DE 2395 TITRES

22 TITRES SUR  
L'ESSONNE

Renseignements au  
03 23 20 32 19

# SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS : DES ORIGINES À 1789

**A**uteur d'une monographie sur Villemoisson (*Villemoisson au XX<sup>e</sup> siècle*, parution en décembre 2003), Claude Audigié retrace ici l'histoire de Sainte-Geneviève-des-Bois, depuis les origines jusqu'en 1789. Fidèle à une méthode simple mais efficace, qui consiste à ne rien affirmer qui ne soit étayé par des documents ou des vestiges dûment examinés, l'historien ouvre son récit sur l'évocation de « traces néolithiques et gallo-romaines » découvertes dans la forêt de Sainte-Geneviève (rapport de fouilles pratiquées au lieu-dit *La Mare pavée* par Victor Chaudun en 1931) et il poursuit en citant un acte de 997-999, dans lequel la localité est mentionnée sous l'appellation de *Sicnii(villare)* : ce *Sicnii* donnant, en français, Séquigny, qui prendra le nom de Sainte-Geneviève, au XIII<sup>e</sup> siècle, quand le village sera érigé en paroisse. Établissant toujours une distinction très nette entre les faits répertoriés (ce qui précède) et la légende (les hypothèses sur cette nouvelle dénomination de Sainte-Geneviève), l'auteur fait revivre avec une grande précision le passé du terroir, illustrations, plans et croquis à l'appui.

Après avoir étudié les origines et l'Antiquité, il s'attache à l'époque où Sainte-Geneviève-des-Bois demeure dans la dépendance de l'hôtel-Dieu de Paris (XIII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle), jusqu'à la vente aux enchères de la terre et seigneurie, « et de tout ce qui en dépend », à Jean de la Fosse, adjudication du 21 août 1598 ; il décrit aussi la forêt de Séquigny, l'annexion de la seigneurie de Liers, les moments, souvent tragiques, qui ont marqué la période médiévale (guerre de Cent Ans, misère et désolation à la fin du XV<sup>e</sup> siècle) et se plonge dans le terrier du XVI<sup>e</sup> siècle qui nous révèle les noms des Génovéfains, les propriétés et les lieux-dits souvent disparus. Suit le recensement des seigneurs de Sainte-Geneviève-des-Bois (1596-1789), de Jean de la Fosse à Louis Jean Bénigne François Bertier (1596-1789), avec une rubrique spécifique consacrée à la seigneurie du Perray, l'évocation de Sainte-Geneviève-des-Bois en 1766 (Sainte-Geneviève, Liers et le Perray), l'histoire du site seigneurial et de la paroisse, puis les grands travaux entrepris par Bertier et la vie du village (surtout au XVIII<sup>e</sup> siècle).

**Parution du livre intitulé *Sainte-Geneviève-des-Bois des origines à 1789*.**

**Réf. : 774-2395. Format : 14 x 20. Environ 450 pages. Prix : 52 € Parution : décembre 2005.**

*Vite, commandez dès aujourd'hui cet ouvrage (attention tirage limité) à l'aide du bulletin ci-dessous ou dès parution*  
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Retrouvez  
**LE LIVRE  
D'HISTOIRE**  
sur Internet...  
<http://www.histo.com>

*Bulletin  
de  
souscription*

## Le Livre d'histoire

à retourner à : 17, rue de la Citadelle  
02250 Autremencourt  
Tél. 03 23 20 32 19



Parution décembre  
Réf. 774-2395

Nom .....

Adresse .....

.....

.....

### JE CHOISIS MON MODE DE PAIEMENT

Par chèque bancaire  Par C.C.P.  Par mandat  Par carte bancaire

N° | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Expirant le : | | | | |

Téléphone (obligatoire) : | | | | | | | | | |

Signature : \_\_\_\_\_

Je commande « SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS : DES ORIGINES À 1789 » :

..... ex. au prix de 52 €.....

FRAIS DE PORT : 1 ex. 5.50 € - 2 ex. 7 € - 3 ex. 8 €.....

Je souhaite recevoir votre catalogue général 2006 (306 pages)  
- 2 374 titres disponibles - 30 000 villages traités (10 € de participation aux frais).....

Fait à ....., le .....

TOTAL :


TIRAGE LIMITÉ ET NUMÉROTÉ. Prix justifié.

MERCI POUR VOTRE COMMANDE

Règlement par chèque postal ou bancaire, mandat, à effectuer au nom de : Le Livre d'histoire.